

PROVINCE DE LIEGE – ARRONDISSEMENT DE LIEGE

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

PROJET DE DECISION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 26 novembre 2025

Service : Jeunesse
Agent traitant : NPAU

Objet : Jeunesse - Accueil extrascolaire - Programme Coordonné Local pour l'Enfance : renouvellement

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu l'article 17 du décret "Accueil Temps Libre" du 3 juillet 2003, organisant l'accueil extrascolaire ;

Vu le nouveau programme CLE rédigé par la coordination de l'accueil extrascolaire en collaboration avec la Commission communale de l'Accueil ;

Vu le rapport du 22 septembre 2025 de la Commission communale de l'Accueil approuvant ce nouveau programme CLE ;

Attendu que l'agrément du Programme CLE de la commune de Chaudfontaine arrive à son terme ;

Considérant la mise à jour de l'état des lieux de l'offre d'accueil au sein de la commune ;

Considérant que ce nouveau programme suit les recommandations fixées par le décret Accueil Temps Libre ;
A ces causes,

En Séance publique,

Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ, ARRÊTE,

Article unique

Le renouvellement du Programme CLE de la Commune de Chaudfontaine tel qu'annexé est approuvé.